

# CAHIERS FRANÇOIS VIÈTE

Série III – N° 11

2021

*Une histoire genrée des savoirs est-elle possible ?*

sous la direction de  
Valérie Burgos-Blondelle, Juliette Lancel  
Isabelle Lémonon-Waxin

Centre François Viète  
Épistémologie, histoire des sciences et des techniques  
Université de Nantes - Université de Bretagne Occidentale

## Quelle place pour les femmes francophones dans l'histoire des savoirs infirmiers au Québec ? L'exemple du *nursing* psychiatrique à Montréal (1912-1963)

Alexandre Klein & Marie-Claude Thifault\*

### Résumé

*Cet article entend démontrer le rôle central qu'ont joué les femmes francophones dans la construction et la transmission des savoirs psychiatriques au Québec entre 1912 et 1963. Pour ce faire, il suit le parcours d'une religieuse, sœur Augustine, directrice du nursing à l'Hôpital Saint-Jean-de-Dieu, le plus grand asile du Québec, et d'une garde-malade laïque, Charlotte Tassé, directrice propriétaire de l'Institut Albert-Prévost, une institution de soin et de formation psychiatriques située au nord de l'île de Montréal. Contre une historiographie psychiatrique, mais aussi féministe qui a renvoyé les infirmières et les hospitalières au rang de simples subalternes, cet article milite pour la reconnaissance et la réintégration de leurs apports dans l'histoire des savoirs au Québec.*

*Mots-clés : infirmières, psychiatrie, Québec, formation, historiographie.*

### Abstract

*This paper aims to demonstrate the major role played by Francophone women in the building and the transmission of psychiatric knowledge in Quebec from 1912 to 1963. In order to do this, it follows the path of a nun, Sister Augustine, director of nursing in the Hôpital Saint-Jean-de-Dieu, the biggest asylum in Quebec, and a laic nurse, Charlotte Tassé, director and owner of the Institut Albert-Prévost, an important healthcare and training centre located at the north of the Island of Montreal. Against a psychiatric, but also feminist, historiography that send nurses and nuns back to their subaltern positions, this paper campaigns for their acknowledgement and reintegration into the history of knowledge in Quebec.*

*Keywords: nurses, psychiatry, Quebec, teaching, historiography.*

---

\* Alexandre Klein, professeur auxiliaire à l'École des sciences infirmières, coordonnateur de l'Unité de recherche sur l'histoire du nursing (URHN-NHRU), Université d'Ottawa (Canada). Marie-Claude Thifault, professeure titulaire à l'École des sciences infirmières, titulaire de la Chaire de recherche sur la francophonie canadienne en santé et directrice de l'URHN-NHRU, Université d'Ottawa (Canada).

**D**ANS son ouvrage intitulé *La danse autour du fou*, unique synthèse francophone sur l'histoire de la psychiatrie au Québec parue en 1988, le psychiatre Hubert Wallot résumait en ces termes la période allant de 1914 à 1962 :

[...] ces années apparaissent à première vue comme la période « muséologique » [...] aucune théorie nouvelle de la maladie mentale ne voit le jour. L'idée que cette maladie soit causée par l'environnement et soit guérissable en manipulant ce dernier (par la thérapie du milieu, l'asile) disparaît au profit d'une conception fataliste, neurologique, muséologique de la maladie mentale.

Du côté francophone, cette conception justifie la prédominance de soins non professionnels administrés sous le parapluie des communautés religieuses et l'acceptation d'un milieu sans doute dévoué, mais aussi austère, voire pitoyable, pour le malade au nom d'une vision sanctifiante de la souffrance et de l'abnégation. (Wallot, 1988, p. 177-178)

En quelques mots aussi historiquement erronés<sup>1</sup> qu'ouvertement méprisants, Hubert Wallot renvoyait ainsi le travail des sœurs hospitalières, mais aussi des infirmières et, paradoxalement, de nombre de psychiatres vers un passé considéré comme sclérosé parce soi-disant préscientifique et enfermé dans des considérations essentiellement religieuses. Comme s'il avait fallu attendre, sous l'influence d'une nouvelle génération de psychiatres au début des années 1960, l'engagement de la réforme du système de soins de santé mentale au Québec pour que les malades de la province canadienne bénéficient enfin de soins appropriés.

Contre cette interprétation caricaturale, mais malheureusement encore largement répandue aujourd'hui<sup>2</sup>, cet article entend démontrer que les savoirs psychiatriques — et les pratiques qui y sont reliées — ont au contraire connu, au cours de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle au Québec, un développement certain, et ce notamment grâce au travail passionné de religieuses hospitalières et d'infirmières laïques qui ont dédié leur existence aux soins des personnes présentant des troubles mentaux ainsi qu'à la formation de professionnelles aptes à les accompagner. Pour ce faire, nous suivrons le parcours de sœur Augustine (1873-1963), une Sœur de la Providence créatrice de l'école de gardes-malades de l'Hôpital Saint-Jean-de-Dieu, le plus grand asile du Canada situé à l'est de l'île de Montréal, et celui

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur les conceptions de la santé mentale dans le Québec à la fin de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, voir (Klein, 2017).

<sup>2</sup> Voir par exemple (Brossard, 2020), texte d'opinion paru récemment.

de Charlotte Tassé (1893-1974), une garde-malade laïque, directrice propriétaire de l'Institut Albert-Prévost, un centre psychiatrique avant-gardiste situé au nord du territoire de la métropole québécoise, et fondatrice en 1953 de la première formation de *nursing*<sup>3</sup> psychiatrique de niveau universitaire. Nous pourrions ainsi mettre en évidence la contribution centrale des femmes, religieuses ou non, au développement et à la transmission des savoirs infirmiers et médicaux en psychiatrie dans le Québec de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle et ainsi contribuer au renouveau historiographique de l'histoire québécoise de la psychiatrie comme de celle des femmes, dont nous aurons l'occasion de montrer le manque d'intérêt pour les soignantes au cours de notre analyse.

### **De nouvelles normes de soins hospitaliers psychiatriques sous la gouverne de sœur Augustine**

C'est en 1896, à l'âge de 23 ans, que Clémence-Amélie Filteau termine son noviciat et prononce ses vœux sous le nom de sœur Augustine. Elle reçoit alors son obédience pour l'Hôpital Saint-Jean-de-Dieu où, pendant plus d'un demi-siècle, elle va prôner le respect du droit de la personne humaine ainsi que l'importance des qualifications pour soigner les malades mentaux. Son parcours à titre d'hospitalière, d'officière puis de directrice du *nursing* s'inscrit dans un courant de modernisation des soins et s'accorde tant avec la volonté des religieuses d'introduire une pratique professionnelle de soins infirmiers au sein de leur hôpital, qu'avec leur ambition, commune aux hôpitaux généraux, de recruter des gardes-malades qualifiées et dévouées aux patient·e·s (Guérard, 1996 ; Cohen, 2010). Pendant les 53 années qu'elle consacrera à cette œuvre, sœur Augustine participera activement, avec ses compagnes religieuses, au développement de nouvelles normes de soins hospitaliers. L'implantation de nouveaux modes de traitements psychiatriques, qu'elle engagea grâce à l'établissement d'une formation rigoureuse et reconnue, contribua en effet à la transformation de l'institution asilaire en un lieu de recherche spécialisé dans le traitement des maladies nerveuses et mentales. Cette métamorphose de l'ancien asile, restée plutôt silencieuse dans l'historiographie québécoise et canadienne, fut en effet une entreprise entièrement orchestrée par sœur Augustine avec l'appui indéfectible de sa communauté, propriétaire de l'institution asilaire

---

<sup>3</sup> Terme emprunté à la langue anglaise, couramment utilisé à l'époque, pour désigner les soins infirmiers.

depuis que le gouvernement provincial lui avait demandé en 1873 d'accueillir les malades soutenus par l'État<sup>4</sup>.



Figure 1 - Sœur Augustine, directrice de l'École de gardes-malades, avec les diplômées de 1926, Hôpital Saint-Jean-de-Dieu (Source : Archives Providence de Montréal)

Notre enquête dans les Archives Providence de Montréal<sup>5</sup> nous a permis, à partir de l'étude de correspondances, de chroniques, de registres, de rapports annuels, de relevés de notes, d'albums de finissantes, de carnets pédagogiques et de manuels d'administration, tous en lien direct avec l'École des gardes-malades des Sœurs de la Providence, de documenter les étapes menant à la création de ce qui fut la première école de gardes-malades dans un hôpital psychiatrique au Québec. Elle nous a également conduits à mettre en lumière le rôle central de sœur Augustine dans cette importante contribution à la construction du savoir infirmier psychiatrique, alors défini comme « une science qui indique la manière d'agir pour soigner les malades mentaux, entre autres, la manière de procéder pour connaître

<sup>4</sup> Thérèse-de-Jésus, Mère, (1890). RÉPONSE No 148-a, Archives Providence de Montréal (APM), p. 2.

<sup>5</sup> Nous voulons remercier la congrégation des Sœurs de la Providence qui nous a permis de consulter les Archives Providence de Montréal et souligner la précieuse collaboration de l'archiviste Marie-Claude Béland.

les troubles dont souffrent les malades mentaux ; les techniques d'approche, propres à ce genre de malades ; les méthodes de traitements spécifiques ; tous les procédés contribuant à la réhabilitation ou plus exactement la resocialisation de ces malades » (Riverin, 1957, p. 18). Luttant contre la croyance alors répandue selon laquelle les malades mentaux constituaient une population d'incurables ne nécessitant pas de soins particuliers au-delà des gestes de base visant à leur offrir réconfort, distraction, hygiène et alimentation, sœur Augustine s'est attachée à démontrer que la réalité de Saint-Jean-de-Dieu était toute autre et que les religieuses avaient au contraire pour souci constant d'offrir de meilleurs soins à leurs malades. Pour ce faire, elle a œuvré à transmettre aux hospitalières<sup>6</sup> une formation scientifique à la fine pointe des connaissances en médecine mentale. Son école était en effet un lieu d'enseignement du *nursing* répondant aux normes des associations professionnelles canadiennes-françaises et participant ainsi pleinement au mouvement de professionnalisation des infirmières canadiennes<sup>7</sup> qui prenait alors corps et qui impliquait notamment l'amélioration et la standardisation de la formation.

- *L'École des gardes-malades*

L'École des gardes-malades de Saint-Jean-de-Dieu ouvrit ses portes en 1912 avec pour particularité d'offrir un programme d'études, calqué sur celui des hôpitaux généraux, auquel s'ajoutaient des « cours de neuro-psychiatrie, d'hygiène mentale et de psychothérapie »<sup>8</sup>. Ce programme d'études fut approuvé en 1922 par l'Université de Montréal et correspondait alors aux exigences de la toute nouvelle Association des gardes-malades enregistrées de la province de Québec (AGMEPQ) créée en 1920. La même année, l'hôpital reçut un certificat d'approbation de la Société américaine d'occupation thérapeutique et, en 1927, l'école fut affiliée à l'Association américaine de psychiatrie. Cette première école de gardes-malades spécialisée dans le traitement des maladies nerveuses et mentales au Québec développa en outre rapidement un volet dédié à la formation professionnelle des stagiaires des écoles affiliées (Thifault, 2010). Le nombre croissant, à partir de 1945, de ces stagiaires venues d'autres hôpitaux reflé-

---

<sup>6</sup> 533 Sœurs de la Providence ont fait leur cours d'infirmière à l'Hôpital Saint-Jean-de-Dieu entre 1912 et 1962 (Dossiers des Sœurs de la Providence, 1973, APM).

<sup>7</sup> Cette école accueille les hospitalières et à partir de 1917 les étudiantes laïques. Aucun homme n'apparaît dans la liste des diplômées qui furent 578 entre 1912 et 1962 (APM, fonds M46).

<sup>8</sup> Dossier personnel, #1048 Sœur Augustine (Clémence-Amélie Filteau) nécrologie, APM, p. 513.

taut l'importance accrue alors accordée à cette spécialité et témoignait de l'expertise technique et médicale de l'école dans le domaine du *nursing* psychiatrique.

STATISTIQUES DES STAGIAIRES

ANNEE	Sainte-Justine	Hôtel-Dieu, Montréal	Christ-Roi, Verdun	Joliette	St-Joseph, Lachine	Trois-Rivières	Sacré-Coeur, Hull	Miséricorde	Hôp. Gén., Ottawa	Cartierville	St-Laurent	Sherbrooke	St-Joseph, Alberta	Vancouver	St-Jean	Inst. Albert-Prévost	Ste-Croix, Drummond	St L.-M., Montfort	St-Luc	TOTAL
1945-1946	29	8																		37
1946-1947	34	10	1																	45
1947-1948	26	13	11																	50
1948-1949	31	6	20	11	19	12														99
1949-1950	24	35	5	14	20	10	1	1	11											121
1950-1951	19	41	14	15	29	12					2									132
1951-1952	26	1	36	9	9	22	13	19		10		3								148
1952-1953	32	29	15	12	14	18	38		33	8	13	1								213
1953-1954	35	31	15	8	14	15	32		10	11	18		1		1					191
1954-1955	25	23	5	10	22	11	26		13	2	24					3				164
1955-1956	25	36	11	10	14	8	26		12	8	19				9	3				181
1956-1957	26	25	14	11	31	15	37		22	10	26				12	2				230
1957-1958	31	28	18	9	19	16	25		37	19	29				13		11	6		261
1958-1959	43	45	11	10	24	14	27		30	16	17				14		13	9	18	321
TOTAL	406	38	361	128	127	221	131	231	1	178	76	179	1	1	48	9	24	15	18	2,193

Figure 2 - Tableau statistique des stagiaires des écoles de gardes-malades des hôpitaux affiliés, 1945 à 1959 (Source : Archives Providence de Montréal)

En effet, près d'une vingtaine d'hôpitaux, principalement du Québec, dirigeait alors leurs étudiantes vers Saint-Jean-de-Dieu, où elles suivaient un programme de stages pratiques comprenant également une quarantaine d'heures d'enseignement théorique en symptomatologie, développement de la personnalité, mécanismes mentaux ou présentation de cas cliniques. Au cours de la décennie 1950, deux cents stagiaires, en moyenne, furent formées annuellement sous l'autorité des hospitalières<sup>9</sup>. Déclaré obligatoire par l'Association des infirmières de la province de Québec (AIPQ) en 1960, ce

<sup>9</sup> Sr Bernadette Madeleine, F.C.S.P., I.L. B. Sc H. Directrice des infirmières, *Rapport annuel 1959*, p. 22-23.

programme de stages pour écoles affiliées accueillit l'année suivante pas moins de 446 étudiantes infirmières<sup>10</sup>. À tous ces groupes s'ajoutaient également ceux organisés dans le cadre de visites d'observation ou de stages de travail pratique. Les étudiantes de l'École d'hygiène sociale appliquée de l'Université de Montréal, les infirmières faisant une formation postsecondaire en psychiatrie à l'Hôpital Protestant de Verdun et les étudiantes au baccalauréat à l'Institut Marguerite d'Youville, le centre de formation infirmière de l'Université de Montréal, étaient du nombre. La renommée internationale de Saint-Jean-de-Dieu conduisit même les hospitalières à recevoir, en 1959 à la demande de l'AIPQ, l'Anglaise Mlle Elsie Wright du St-Luke's Hospital de Middlesbrough alors en tournée des hôpitaux canadiens et états-uniens, pour quelques jours d'observations et d'échanges<sup>11</sup>.

- *Mobilisations des savoirs*

La formation continue des infirmières, religieuses et laïques, est une tradition qui se perpétua aussi à Saint-Jean-de-Dieu et cela jusque dans les années 1960. Sœur Augustine, soucieuse d'améliorer le sort des malades mentaux, encourageait en effet ses étudiantes à soigner leurs malades avec savoir-faire, respect de la science, sens du travail bien fait et respect du droit de la personne humaine<sup>12</sup>. Elle invitait également ses consœurs à maintenir à jour leurs connaissances et leurs techniques. Et elle était la première à donner l'exemple, puisqu'après avoir été de la première cohorte de gardes-malades diplômées de l'École de Saint-Jean-de-Dieu, elle avait suivi « une série de cours en Nursing à l'Université de Montréal, pour l'obtention du baccalauréat en sciences hospitalières, en enseignement supérieur, en sciences sociales et administratives »<sup>13</sup>. Forte de cette expérience, sœur Augustine engageait donc les religieuses, les hospitalières et les infirmières de Saint-Jean-de-Dieu à obtenir des diplômes de perfectionnement, afin d'améliorer le service *nursing* ainsi que les autres départements sous leur responsabilité. Elle entendait bien prendre part au mouvement hospitalier alors en marche au Québec. C'est ainsi qu'en 1925, elle devint membre de l'exécutif de la première Conférence catholique de Montréal pour ensuite en devenir vice-présidente et présidente durant plusieurs années. Ses consœurs n'étaient pas en reste puisque nombre de religieuses, hospitalières et

---

<sup>10</sup> Marcel Berthiaume, M.D., Directeur scientifique, *Rapport annuel 1961*, p. 17.

<sup>11</sup> Sr Bernadette Madeleine, F.C.S.P., I.L. B. Sc H. Directrice des infirmières, *Rapport annuel 1959*, p. 25

<sup>12</sup> Dossier personnel, #1048 Sœur Augustine (Clémence-Amélie Filteau) nécrologie, APM, p. 514.

<sup>13</sup> *Ibid.*, p. 515.



infirmières de Saint-Jean-de-Dieu participèrent à des conférences scientifiques et des séances d'études ou s'inscrivirent dans des programmes postcolaires pour parfaire leurs connaissances, mais aussi se tenir informées de ce qui se faisait ailleurs. Ainsi, sœur Monique-de-la-Croix suivit un cours de perfectionnement en *nursing* psychiatrique à l'Institut Marguerite-d'Youville, avant d'obtenir l'année suivante un certificat en neuro-psychiatrie de l'Hôpital Saint-Michel-Archange à Québec. Les formations offertes par l'Institut Marguerite-d'Youville, rattaché à l'Université de Montréal, connaissaient alors un succès important auprès des hospitalières et des religieuses, à l'image des séances d'études sur le travail d'équipe qui se déroulèrent en décembre 1957 à l'Hôpital Notre-Dame et auxquelles participèrent plusieurs membres de la communauté. Contrairement au modèle *nursing* en France, où « l'entrée des formations infirmières à l'Université appartient au domaine de l'impensable et de l'impensé » (Diebolt & Fouché, 2011, p. 247), les religieuses de Saint-Jean-de-Dieu profitèrent des multiples possibilités de formation qui s'offraient à elles tant aux États-Unis qu'au Canada et cela dès les premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle. Selon Évelyne Diebolt et Nicole Fouché (2011, p. 246), « [v]aloriser des diplômes de *nursing* permet de former une élite professionnelle » et c'est de toute évidence la voie dans laquelle sœur Augustine et ses compagnes de la Providence se sont engagées. En témoigne notamment la publication en 1957 du *Résumé de nursing psychiatrique* de Fernande Riverin, infirmière licenciée en psychiatrie et institutrice aux cours de postgraduées en psychiatrie et en hygiène mentale de Saint-Jean-de-Dieu. En plus de contribuer à la valorisation de la formation donnée dans son établissement, cette publication permit de faire reconnaître l'expertise de garde Riverin qui fut invitée par l'AIPQ à contribuer à la préparation, avec un comité d'experts, d'un nouveau programme provincial de *nursing* psychiatrique.

- *Le temps des psychiatres*

« Comme toute œuvre sur terre a son zénith et son déclin, sœur Augustine dut savourer la peine amère de voir le soleil baisser sur ses œuvres... »<sup>14</sup>, lorsqu'en 1961, l'écho de *Les fous crient au secours !*, le livre-témoignage d'un ancien patient de Saint-Jean-de-Dieu proposant un vibrant plaidoyer pour une modernisation de la psychiatrie et du traitement des malades mentaux, ainsi que pour la laïcisation des hôpitaux psychiatriques, retentit avec force dans les journaux québécois, engendrant la création par le gouvernement provincial d'une commission d'étude sur les hôpitaux psy-

---

<sup>14</sup> Dossier personnel, #1048 Sœur Augustine (Clémence-Amélie Filteau) nécrologie, APM, p. 517.

chiatriques. Le rapport Bédard, du nom d'un des commissaires, qui en résultait était impitoyable à l'égard des Sœurs de la Providence et conduisit, entre autres, à la fermeture en 1962 de l'école d'infirmières fondée par sœur Augustine. Selon les commissaires, les nombreux problèmes apparemment insurmontables rencontrés à Saint-Jean-de-Dieu trouvaient leurs sources dans la gestion des hospitalières, qui avaient en plus le défaut d'être « religieuses » (Bédard, 1962, p. 20). « C'est la religieuse hospitalière, affirmaient-ils ainsi, qui constitue la figure d'autorité, établit les règles, assigne les fonctions et donne à la salle son climat » (p. 10). Or, selon eux,

C'est au médecin qu'il appartient ici de montrer la voie, de donner l'exemple du zèle, de la probité et de la compétence et de fournir à son personnel les connaissances appropriées, de fixer pour chaque malade les objectifs à atteindre, d'indiquer les attitudes, d'assigner les rôles, de prendre le pouls du service, d'explicitier les tensions qui se produisent et de les régler avec l'aide de chacun, de prendre les décisions en ce qui concerne les moindres phases du traitement, de tracer le programme d'activités et les divers modes de son exécution. Le malade se sent alors compris et soutenu. (p. 9)

Ce rapport a soutenu les psychiatres dits « modernistes » dans leurs démarches visant à prendre le pouvoir sur les institutions de soins de santé mentale, dépouillant ainsi entièrement les Sœurs de la Providence d'un siècle de savoirs et d'expertises qu'elles avaient mis en pratique dans leur hôpital psychiatrique (Thifault, 2011). C'est sur ce triste retournement historique qu'elles ont été dans l'obligation de céder leurs pouvoirs au sein de leur hôpital, au début des années 1960, à l'État d'abord, puis progressivement aux médecins-psychiatres ; bref, à des hommes.

### **L'institutionnalisation du *nursing* psychiatrique laïque par Charlotte Tassé<sup>15</sup>**

Les religieuses ne furent pas les seules à contribuer à l'avancée des savoirs et des soins psychiatriques au Québec avant de se voir écartées par des psychiatres soutenus par l'État. Ce fut aussi le cas d'infirmières laïques et notamment de celle à qui l'on doit la création, en 1953, de la toute première formation diplômante en *nursing* psychiatrique reconnue par une université au Québec. Ce cours de perfectionnement en psychiatrie, gratuit et réparti sur une année complète, comprenait 157 heures d'enseignement

---

<sup>15</sup> Cette section est le fruit d'une recherche financée par les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC-CIHR) dans le cadre d'un projet intitulé « Des institutions et des femmes. Évolution du *nursing* psychiatrique au Québec, 1912-1974 ».

données par des infirmières et des médecins du Sanatorium Prévost où il se déroulait<sup>16</sup>. Il incluait également trois mois de stage obligatoire à l'Hôpital Saint-Jean-de-Dieu ainsi que la réalisation d'une thèse soutenue ensuite devant un jury de professionnels. Il était, enfin et surtout, validé par la Faculté de médecine de l'Université de Montréal. C'est d'ailleurs des mains du doyen de cette institution, le Dr Wilbrod Bonin, que Rachel Gagnon, la seule des huit candidates à avoir franchi lors de la première année d'existence du cours toutes ses épreuves, reçut le 13 octobre 1954 son certificat de perfectionnement en psychiatrie, ainsi qu'un insigne professionnel spécialement créé pour l'occasion<sup>17</sup>. Elle devenait ainsi la toute première infirmière psychiatrique de niveau universitaire du Québec, la toute première « I. L. P. » pour Infirmière Licenciée Psychiatrique.

- *L'« âme » du Sanatorium Prévost*

Celle qui était à l'origine de cette formation unique, dont elle avait pensé les moindres détails allant jusqu'à dessiner elle-même l'insigne professionnel et à en choisir la couleur, était une garde-malade déjà très (re)connue dans la province, notamment pour son engagement dans le développement de sa profession. Née à Saint-Georges-d'Henryville<sup>18</sup>, un petit village au sud-est de Montréal, au sein d'une famille aisée de propriétaires terriens, Charlotte Tassé avait suivi, après une éducation auprès des Religieuses de la Présentation de Marie, les traces de sa sœur aînée en intégrant l'école de gardes-malades de l'Hôpital Notre-Dame, la première institution francophone de ce type à Montréal. Sortie diplômée en 1918, elle était ensuite partie se perfectionner en psychiatrie au fameux Bellevue Hospital de New York. À son retour, elle fut invitée à intégrer le tout nouveau sanatorium pour malades nerveux du Dr Albert Prévost, situé sur le bord de la rivière des Prairies au nord de l'île de Montréal ; ce qu'elle fit en septembre 1919, sans se douter qu'elle allait y passer et y consacrer l'essentiel de son existence.

Rapidement, garde Tassé s'imposa en effet comme un élément essentiel de cette petite institution de soin privée. Il faut dire aussi qu'elle avait su y prendre ses marques : cinq semaines seulement après son arrivée, celle qui était alors la toute première soignante de l'institution avait ouvert une école de gardes-malades pour former du personnel apte à prendre en

---

<sup>16</sup> *La Garde-Malade Canadienne-Française*, vol. 27, n° 6, juin 1954, p. 21-23.

<sup>17</sup> « Première collation de diplôme du cours de perfectionnement en psychiatrie, au Sanatorium Prévost », *La Garde-Malade Canadienne-Française*, vol. 27, n° 11, novembre 1954, p. 37-38.

<sup>18</sup> Pour plus de détails sur la vie de Charlotte Tassé, voir (Klein, 2018a).

charge ces « patients nerveux, parfois difficiles à satisfaire, mais toujours si captivants par la variété de leurs symptômes »<sup>19</sup>. Sur le modèle des écoles des hôpitaux généraux, mais aussi de l'École de Saint-Jean-de-Dieu, la petite institution d'enseignement du sanatorium offrait une formation générale, rejoignant les directives bientôt établies par l'AGMEPQ, complétée par des cours spéciaux d'anatomie, de physiologie et de pathologie nerveuses<sup>20</sup>. Directrice d'école, mais également enseignante puisqu'elle assurait quelques cours de morale et d'étiquette professionnelle, Charlotte Tassé était également devenue garde-malade en chef du fait de l'agrandissement de l'équipe de gardes-malades par le renfort des étudiantes en formation, mais aussi grâce au recrutement d'anciennes élèves.



*Figure 3 - L'équipe de gardes-malades du Sanatorium Prévost (Charlotte Tassé est au centre), c. 1925 (Source : Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Montréal, Fonds Charlotte Tassé, P307, S3, SS1, D8, P10)*

<sup>19</sup> « Historique de la treizième école de gardes-malades canadiennes-françaises : le Sanatorium Prévost de Cartierville », *La Garde-Malade Canadienne-Française*, vol. 2, n° 1, janvier 1929, p. 26-27, ici, p. 26.

<sup>20</sup> *Ibid.*, p. 27.

Elle s'imposait alors déjà aux yeux de toutes comme l'« âme » (Montpetit, 1926, p. 365) de cette petite maison de soin. Il faut dire que contrairement aux médecins qui ne faisaient qu'y passer et avaient beaucoup d'autres responsabilités, elle était à demeure pour assurer jour après jour le bon fonctionnement de l'établissement. Cette position centrale ne fit que s'affirmer lorsque le fondateur du sanatorium décéda prématurément en juillet 1926 (Grenier, 2005). La garde-malade devint alors le principal visage de cette institution de soin et de formation psychiatriques de plus en plus incontournable dans le paysage montréalais et québécois. D'autant qu'à la fin de l'année 1927, Charlotte Tassé accepta la direction d'une toute nouvelle revue infirmière francophone intitulée *La Garde-Malade Canadienne-Française*. Ce bulletin professionnel mensuel entendait, et parvint rapidement, à rejoindre et à rassembler les gardes-malades francophones du Canada, érigeant ainsi sa directrice au rang de modèle même de cette garde-malade de langue française qui entendait se distinguer des *nurses* du milieu anglophone (Klein, 2018a). Devenue la publication de référence parmi les infirmières de la province, *La Garde-malade Canadienne-Française* permit ainsi à Charlotte Tassé de valoriser ce modèle professionnel distinct, mais aussi de faire exister le *nursing* psychiatrique comme une spécialisation à part entière.

- *Encourager la formation psychiatrique par tous les moyens*

La lecture de *La Garde-malade Canadienne-Française*, depuis sa création en 1928, jusqu'à son changement de nom en 1957 (où elle devient *Les cahiers du nursing canadien*), permet en effet de retracer l'émergence de la spécialisation infirmière en psychiatrie. Aux premiers articles, rares, de neurologues ou de psychiatres, succèdent rapidement des textes d'infirmières états-uniennes, européennes et canadiennes, mettant en évidence une progressive autonomisation des savoirs infirmiers en santé mentale des savoirs purement médicaux<sup>21</sup> ainsi qu'une affirmation de la spécialisation en sol québécois. Dès 1931, une infirmière du Sanatorium Prévost, Marthe Giroux, signe ainsi une analyse de l'ouvrage du Dr W. Morgenthaler sur le traitement des malades nerveux et mentaux (Giroux, 1931), tandis qu'au cours de l'année 1934, la revue fait paraître la reproduction d'une série de communications sur les infirmières dans le mouvement d'hygiène mentale (Taylor, 1934 ; Logan, 1934) données à l'occasion du congrès international

---

<sup>21</sup> Ce constat a pu être établi grâce au travail de deux étudiantes en sciences infirmières de l'Université d'Ottawa que nous avons supervisées (Inès Zombre et Elsa-Karine Harchaoui) financé par des bourses du Consortium national de formation en santé au cours de l'été 2016.

des infirmières qui s'était tenu l'année précédente entre Paris et Bruxelles (et auquel Charlotte Tassé avait d'ailleurs assisté). Ainsi, par le biais de cette publication, garde Tassé permit tant la formation à distance des gardes-malades canadiennes-françaises aux questions psychiatriques que l'importation de savoirs médicaux, mais surtout infirmiers propres au champ de la prise en charge de la maladie mentale<sup>22</sup>.

Il faut dire aussi qu'elle avait toujours en tête d'encourager la formation d'infirmières aptes à travailler dans les institutions de soins de santé mentale, et notamment au Sanatorium Prévost. Ainsi, en plus de favoriser la publication de textes à ce sujet dans sa revue, elle œuvra à mettre sur pied, en parallèle de son école, une formation infirmière et psychiatrique postsecondaire qualifiante. En 1938, elle créa ainsi, au sein du sanatorium, un premier cours spécialisé en neurologie et en psychiatrie pour les infirmières diplômées et les élèves de troisième année de tous les hôpitaux. Composée de 22 leçons données tous les lundis, mercredis et vendredis soir à huit heures, par des neurologues de l'établissement<sup>23</sup>, cette formation réunit 45 infirmières volontaires<sup>24</sup>, dont 16 obtinrent finalement leur certificat en neuropsychiatrie<sup>25</sup>. Mais, à cause de la guerre peut-être ou bien des difficultés financières qui rongeaient alors le Sanatorium Prévost (Klein, 2019), ce cours n'eut pas de suite. Il fallut attendre 1946 pour que l'idée refasse surface. À l'occasion de la collation annuelle de grades de l'école de gardes-malades du sanatorium (qui devait être la dernière), Charlotte Tassé, qui avait entretemps racheté et entièrement réorganisé le sanatorium autour d'une équipe de femmes laïques, annonçait ainsi :

[...] après entente avec tous les membres du bureau de direction de la maison, il a été décidé d'inaugurer dès l'an prochain une école postsecondaire comportant un cours spécialisé en neuro-psychiatrie. Ce cours inspiré des données les plus modernes du nursing neuro-psychiatre comportera toutes les matières théoriques et pratiques enseignées dans les institutions ana-

---

<sup>22</sup> Dans sa thèse réalisée pour l'obtention de son certificat de perfectionnement en psychiatrie, Rachel Gagnon affirme que le *nursing* psychiatrique ne se distingue du *nursing* général que sur trois points : « 1. Les soins s'adressent au malade en tant que personne ; 2. Ils tiennent compte de l'aspect psychologique et de l'aspect social ; 3. L'infirmière est le principal facteur de l'entourage » (Rachel Gagnon, *Hygiène mentale*, 1954, p. 127, Archives du Pavillon Albert-Prévost).

<sup>23</sup> « Cours de neurologie et de psychiatrie », *La Garde-Malade Canadienne-Française*, vol. 11, n° 5, mai 1938, p. 278.

<sup>24</sup> « Nouvelles des écoles. Sanatorium Prévost », *La Garde-Malade Canadienne-Française*, vol. 11, n° 6, juin 1938, p. 331.

<sup>25</sup> « Examens de neurologie et de psychiatrie », *La Garde-Malade Canadienne-Française*, vol. 11, n° 8, août 1938, p. 421.

logues les plus réputées d'Amérique du Nord et donnera droit à un diplôme de spécialisation<sup>26</sup>.

Il fallut pourtant attendre à nouveau sept années pour que naisse cette tant attendue formation de *nursing* psychiatrique délivrant un diplôme à valeur universitaire : celle-là même dont bénéficiera Rachel Gagnon, puis, après elle, une dizaine d'autres infirmières canadiennes-françaises.

Pour souligner ces contributions majeures au développement des soins de santé mentale dans la province, l'Association d'hygiène mentale du Canada remit deux ans plus tard à Charlotte Tassé son grand prix annuel pour le Québec<sup>27</sup>. La garde-malade, dont l'institution tout juste renommée Institut Albert-Prévost était devenue un centre de soin et de formation psychiatriques d'ampleur et de référence, était alors à l'apogée de sa carrière. Pourtant, à peine huit ans plus tard, c'est sous les traits d'une vieille femme aux vues rétrogrades et au caractère un peu trop affirmé qu'elle fut représentée afin de justifier son exclusion de sa propre institution ainsi que son renvoi à un statut de subordonnée qu'elle n'aurait apparemment, aux yeux de certains, jamais dû quitter.

- *La fin de la garde*

L'arrivée en 1957 du jeune psychiatre Camille Laurin (1922-1999) au sein de l'Institut Albert-Prévost allait en effet bousculer l'harmonieux développement de l'institution. Entrant rapidement en conflit (Desgroseilliers, 2001, p. 14) avec le directeur scientifique, le célèbre psychanalyste d'origine allemande Karl Stern qui préféra lui laisser sa place, Laurin s'attacha ensuite à remodeler l'équipe médicale en y intégrant de jeunes psychiatres formés comme lui à la psychanalyse, mais surtout attachés à ce que s'opère une réforme profonde de la psychiatrie québécoise et du système de prise en charge de la santé mentale de la province. Ils entendaient notamment mettre fin à l'absence de médecins psychiatres dans les instances dirigeantes des institutions de soins psychiatriques. La séparation stricte entre le conseil d'administration entièrement composé de femmes et le bureau médical essentiellement masculin, instaurée par Charlotte Tassée et sa comparse Bernadette Lépine (1903-1964) lors de leur rachat puis de leur réorganisation du sanatorium Prévost en 1945<sup>28</sup>, fut ainsi rapidement remise en cause par

---

<sup>26</sup> « Nouvelles des écoles. Cartierville. Sanatorium Prévost », *La Garde-Malade Canadienne-Française*, vol. 19, n° 9, septembre 1946, p. 429-430, ici, p. 430.

<sup>27</sup> *Le Devoir*, 1<sup>er</sup> juin 1955.

<sup>28</sup> Charlotte Tassé, « Petit historique du Sanatorium Prévost préparé à la hâte », c. 1950, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Montréal, Fonds Charlotte Tassé, P307 S3 SS1 D1.

Camille Laurin. Il faut dire aussi que le conseil d'administration n'avait jamais élu, comme il aurait pourtant dû le faire, de représentant du bureau médical en son sein. Rapidement la pression monta entre les deux fortes personnalités qu'étaient Tassé et Laurin<sup>29</sup>. La goutte d'eau qui fit déborder le vase fut la publication par ce dernier, en août 1961, d'une postface (Laurin, 1961) très critique à l'égard des communautés religieuses dans un ouvrage de témoignage, tout aussi critique, d'un ancien malade de l'Hôpital Saint-Jean-de-Dieu. Laurin avait en effet saisi l'opportunité de la publication de ce livre, intitulé *Les fous crient au secours !*, pour faire advenir, en créant un débat public d'ampleur, la réforme du système de prise en charge psychiatrique pour laquelle il militait depuis plusieurs années déjà (Klein, 2018c). Or, s'il avait prévenu tout le monde pour assurer le retentissement de cette parution<sup>30</sup>, il n'avait rien dit à Charlotte Tassé qui fut indignée de voir le nom de son institution associé à ce type de propos diffamant. La crise au sein de l'Institut Albert-Prévost n'en devint que plus forte et lorsque le conseil d'administration annonça le gel de l'enseignement aux carabins de l'Université de Montréal, le gouvernement provincial n'eut d'autre choix que de s'en mêler.

Après plusieurs tentatives de médiation restées infructueuses, le ministère de la Santé décida de mettre sur pied une commission d'enquête sur la gestion de l'établissement qu'il confia au juge André Régnier. Le conseil d'administration fut dissout et l'autorité placée entre les mains d'un administrateur provisoire dont le premier geste fut de réintégrer l'équipe des psychiatres qui avait démissionné pour marquer leur désaccord avec le conseil<sup>31</sup>. Les deux directrices, Charlotte Tassé et Bernadette Lépine, après avoir tenté par voie juridique de faire invalider la commission, durent se résoudre à démissionner deux jours avant son commencement officiel<sup>32</sup>, quittant ainsi l'institution qu'elles géraient et habitaient depuis 44 ans pour l'une et 37 ans pour l'autre. À la remise du rapport de la commission en juin 1964, le gouvernement choisit finalement de ne pas suivre ses recommandations et confia l'institution aux psychiatres à l'origine de la mutinerie. Le siège de Charlotte Tassé au conseil d'administration fut certes maintenu, mais de manière surtout honorifique puisque le gouvernement nommait désormais la majorité de ses membres (Poisson, 1964). Bernadette Lépine,

<sup>29</sup> Pour plus de détails sur ces événements, voir (Klein, 2018b).

<sup>30</sup> Retentissement qui fut majeur puisque la parution de cet ouvrage engagea la création de la commission Bédard dont le rapport transforma profondément la politique québécoise de santé mentale, en inaugurant notamment une ère dite de désinstitutionnalisation (Boudreau, 1984).

<sup>31</sup> « Toute l'équipe Laurin siège au bureau médical », *La Presse*, 19 juillet 1962.

<sup>32</sup> « Double démission à l'Institut Albert-Prévost », *La Presse*, 20 juin 1963.



elle, était malheureusement décédée avant la fin de la commission d'enquête. Ainsi s'acheva une période de près de vingt ans pendant laquelle le Sanatorium Prévost (devenu Institut Albert-Prévost) était à la fois le seul hôpital entièrement dirigé par des femmes laïques au Québec (Roberge, 1961) et le centre psychiatrique le plus avant-gardiste de la province. Dans son rapport, le juge Régnier en charge de la commission d'enquête précisait, avec une grande lucidité sur les événements qui venaient de se dérouler et sur les représentations alors en jeu, que toute cette histoire avait pour origine « un conflit de personnalités entre le Docteur C. Laurin, entreprenant et audacieux et Garde C. Tassé, femme digne, mais avancée en âge, jalouse de son autorité »<sup>33</sup>. Tout était dit.

### **Les enjeux de l'invisibilisation des femmes soignant la folie**

Ainsi, qu'elles soient laïques ou religieuses, les femmes à la tête des établissements de soins psychiatriques au Québec ont toutes été écartées, au début des années 1960, par le gouvernement provincial<sup>34</sup>, et ce au profit des médecins psychiatres. Cette démarche de reprise en main<sup>35</sup>, justifiée d'abord par l'adhésion du Québec à l'assurance-hospitalisation fédérale en 1961, puis soutenue par l'adoption l'année suivante d'une Loi sur les hôpitaux, s'intégrait dans une politique générale de réinvestissement de l'État dans les différents domaines sociaux et économiques menée par le gouvernement Lesage depuis son élection en 1960. Cette « Révolution tranquille », ainsi qu'on l'a nommée, allait bouleverser le monde de la santé, mais aussi celui de l'éducation ou de l'énergie au Québec, marquant ainsi l'entrée de la pro-

---

<sup>33</sup> Commission d'enquête sur l'administration de l'Institut Albert Prévost, 1964, p. 73.

<sup>34</sup> Avant l'exclusion de Charlotte Tassé et Bernadette Lépine, l'Hôpital Saint-Jean-de-Dieu avait été transformé en une corporation autonome et distincte de la Communauté des Sœurs de la Providence par des lettres patentes émises par la Législature provinciale le 6 décembre 1960 (Courteau, 1989, p. 125-126).

<sup>35</sup> La laïcisation des hôpitaux au cours du XX<sup>e</sup> siècle est un phénomène qui n'est pas propre au Québec, mais qui s'organise différemment et selon des temporalités diverses en fonction des pays. Ainsi, en France par exemple, si la création des écoles d'infirmières à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle participa d'une volonté de laïcisation des hôpitaux qui fut rapidement atteinte dans la capitale, il fallut attendre les années 1980 pour voir totalement disparaître les religieuses hospitalières des hôpitaux de province (Huguet-Duguet, 1982). En Belgique, la création du diplôme d'infirmier psychiatrique à la fin des années 1950 se fait dans un contexte où le champ psychiatrique est encore fortement dominé par les congrégations religieuses, masculines et féminines (Majerus, 2017).

vince dans ce qu'on a alors considéré, et ce qu'une certaine historiographie considère encore, comme sa modernité. Pourtant, du point de vue des femmes, et plus encore des soignantes, cette période marqua au contraire la fin d'un âge d'or et d'un engagement de plus de deux siècles au service des Québécois.es. Ce sont en effet à des femmes laïques comme religieuses que le Québec, puis le Canada, doit son système de santé (Young & Rousseau, 2005 ; Thifault, 2012). Depuis Marie Rollet ou Jeanne Mance jusqu'à sœur Augustine et Charlotte Tassé, ce sont d'abord des femmes qui ont œuvré à offrir, non seulement des soins à la population québécoise, mais aussi des institutions pour prodiguer ces soins et des formations pour leur assurer un personnel qualifié.

Seulement, les tenants de la Révolution tranquille ont eu tendance à renvoyer vers une « Grande noirceur » (Bouchard, 2005) tout ce qui s'était déroulé avant 1960, condamnant ainsi les femmes des institutions de soins à l'ombre et au dénigrement. Et toutes les femmes, qu'elles soient religieuses ou laïques. Le cas de Charlotte Tassé met en effet en lumière la dimension proprement genrée du processus d'exclusion des gestionnaires d'hôpitaux à l'œuvre dans cette période de l'histoire québécoise. Loin d'une volonté de sécularisation souvent mise en avant pour justifier l'éloignement des gestionnaires féminines pendant la nationalisation des grands hôpitaux, en particulier psychiatriques, l'exclusion de la laïque Charlotte Tassé nous montre que ce processus relevait avant tout d'une volonté de médicalisation et de subordination : il s'agissait de mettre les médecins — dans ce cas-ci les psychiatres — à la tête des hôpitaux et par là même de renvoyer les femmes, infirmières ou religieuses hospitalières, à des rôles de subordonnées.

L'invisibilisation du rôle des femmes dans l'histoire de la psychiatrie québécoise n'est pas étrangère à cet état de fait historique. En effet, ce sont d'abord les psychiatres engagés dans ce qu'ils appelèrent une « Révolution tranquille au chapitre de la psychiatrie » (Bédard, Lazure & Roberts, 1964) qui écrivirent l'histoire des transformations connues par le monde de la santé mentale au cours des années 1960. Camille Laurin (1986) notamment s'attacha à produire sa version du récit qui fut ensuite reprise, sans réelle critique, par les premiers travaux sociologiques à se pencher sur cette question (Boudreau, 1984) ainsi que par les premières histoires de la psychiatrie québécoise proposées par des psychiatres (notamment la synthèse d'Hubert Wallot, 1988, qui était d'ailleurs préfacée par Laurin). C'est ainsi que Françoise Boudreau parlait dans son ouvrage de 1984 des asiles psychiatriques comme de lieu où le fou est « oublié » entre des murs « où la coercition appelée charité et prosélytisme agit comme source d'inspiration » (Boudreau, 1984, p. 17) et de Charlotte Tassé comme une surintendante rigide, mutique

et autoritaire (p. 73) faisant face à des psychiatres considérés eux comme « modernistes ».

Si la mise à l'écart de la contribution des soignantes étonne peu dans le contexte de l'histoire psychiatrique écrite par des sociologues ou psychiatres au cours des années 1980, elle surprend davantage dans le cadre de l'histoire des femmes qui connaît un essor au Québec à la même période. La nouvelle édition de *L'histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles* que publie le Collectif Clio en 1992 ne laisse ainsi que peu de place aux infirmières et à leur histoire. Avant le XX<sup>e</sup> siècle, elles n'apparaissent que de manière furtive, comme l'un des rôles possibles de ces femmes de Dieu que sont les religieuses. Aucun mot sur le travail important de ces dernières pour faire évoluer les savoirs médicaux et développer des spécialisations infirmières. L'angle d'attaque est toujours celui de la subordination et de la dénonciation du patriarcat. Et cela continue pour le XX<sup>e</sup> siècle. Ainsi, le développement de l'hygiène publique et sa professionnalisation sont résumés comme une accentuation « de la domination du pouvoir patriarcal exercé sur les femmes » (Collectif Clio, 1982, p. 277) sans même un mot sur les infirmières hygiénistes ou les infirmières de colonie qui à ce moment-là, loin des centres-villes développent et acquièrent tant des savoirs que de l'autonomie professionnelle (Rousseau & Daigle, 2013). Tandis que l'explosion du nombre d'infirmières qui passe de 4167 en 1940 à 27 396 en 1965 n'est décrite que comme le renforcement du « ghetto type » (Collectif Clio, 1982, p. 428) des emplois féminins, sans qu'il soit envisagé de reconnaître que les femmes, en effet souvent prises dans ce ghetto, pouvaient y faire néanmoins preuve de créativité et contribuer elles aussi à l'avancée des savoirs. Il fallut attendre le début du nouveau millénaire, qu'une nouvelle génération d'historiennes s'attachent à écrire l'histoire de cette profession à part entière, pour qu'émergent les contributions essentielles de ces femmes à l'histoire du Québec (Daigle, 1991 ; Cohen, 2000 ; Bates, Dodd & Rousseau, 2005 ; Thifault, 2012 ; Rousseau & Daigle, 2013).

On comprend mieux pourquoi les infirmières québécoises avaient entre-temps oublié leurs prédécesseuses et déplacé leurs attaches mémorielles vers l'Angleterre et les États-Unis. Ainsi, le 15 juin 1988, alors que des dizaines d'infirmières psychiatriques étaient réunies à Montréal pour la III<sup>e</sup> conférence nationale du *nursing* psychiatrique qui se tenait pour la première fois en terre québécoise, sa présidente Thérèse Rainville ancrant l'héritage canadien du *nursing* psychiatrique dans le double apport européen et états-unien, sans dire mot des pionnières canadiennes et québécoises. L'invitée d'honneur de cette conférence était d'ailleurs la théoricienne états-unienne Hildegard E. Peplau, « cette grande dame du *nursing* psychiatrique » qui, toujours selon Thérèse Rainville (1988, p. 14), avait transformé le *nur-*

*sing* psychiatrique en apportant une nouvelle approche « ayant le patient comme point de départ, incluant l'infirmière dans le processus de guérison et identifiant la relation infirmière-malade comme l'outil psychologique du *nursing* psychiatrique ». On retrouve pourtant les mêmes éléments dans la thèse de Rachel Gagnon (1954, p. 127) qui affirme que les soins en *nursing* psychiatrique s'adressent avant tout au malade en tant que personne, prenant donc en compte l'aspect social et psychologique du patient, et que l'infirmière devait être le principal « facteur de l'entourage ». Les mêmes valeurs apparaissent également au cœur du service du *nursing* développé par les Sœurs de la Providence sur la base d'un modèle humaniste de soins<sup>36</sup>. Ce modèle est d'ailleurs aujourd'hui repris dans ses grandes lignes et enseigné à la Faculté des sciences infirmières de l'Université de Montréal (Cara, Roy & Thibault, 2015), et plus largement dans la francophonie canadienne par le biais de l'ouvrage intitulé *La pensée infirmière* (Pepin, Ducharme & Kérouac, 2017, p. 27). Ce dernier, devenu une référence dans l'enseignement du *nursing* au Québec et qui a déjà fait l'objet de quatre rééditions depuis 1994, ne fait pourtant aucune place aux leaders d'origine franco-catholique qui ont participé à la création de ce modèle conceptuel de soins au Québec, préférant valoriser les modèles anglo-saxons, que ce soit la Britannique Florence Nightingale ou les théoriciennes états-uniennes Hildegard E. Peplau et Virginia Henderson. Comme si les infirmières québécoises de langue française étaient sans passé, sans grandes figures auxquelles se rattacher et s'identifier, ou encore comme s'il ne s'était absolument rien passé dans le domaine du *nursing* entre 1860 et 1950.

### **Retrouver la voix (et la voie) des infirmières canadiennes-françaises**

Pourtant, comme nous l'avons vu à travers les exemples de sœur Augustine et de Charlotte Tassé, les infirmières canadiennes-françaises, laïques comme religieuses, ont activement participé à l'évolution des soins de santé au pays, et notamment à l'affirmation de la spécialisation psychiatrique en sciences infirmières. Les enjeux de leur invisibilisation, aujourd'hui injustifiable, relèvent en fait tant d'une réécriture masculine et médicale de l'histoire de la psychiatrie québécoise qui a eu lieu entre 1960 et 2010 que d'une histoire des femmes qui s'est d'abord attachée au cours des années 1980 et 1990 à dénoncer les rôles subordonnés des infirmières plutôt qu'à chercher à en valoriser le potentiel créatif, constructif, mais aussi subversif. Pourtant, force est de constater que les Sœurs de la Providence ont proposé un modèle de soins infirmiers humanistes unique forgé depuis la fin du

---

<sup>36</sup> *Schéma des fonctions du service du nursing*, APM, circa 1950.

XIX<sup>e</sup> siècle, et au sein duquel personne n'aurait osé qualifier ces infirmières de personnel « aux services des médecins ». De même, Charlotte Tassé a su valoriser un modèle de garde-malade canadienne-française unique et à part entière qui a permis d'assurer le développement de la profession au Québec (ainsi que la création de la profession de garde-malade auxiliaire dont elle est également à l'origine), mais aussi l'affirmation de sa branche psychiatrique (Klein, 2018a). S'il est regrettable que la notoriété acquise par Charlotte Tassé ou par les hospitalières ait été effacée des mémoires au cours des cinquante dernières années, il est particulièrement dommage, pour ne pas dire dommageable, qu'elle ne soit pas transmise, maintenant qu'elle a été remise au jour, aux infirmier·e·s en devenir. L'expérience singulière de ces femmes permettrait pourtant de recentrer les origines des soins infirmiers sur des bases diamétralement opposées à celles trop fréquemment évoquées en lien avec des qualités féminines, comme la soumission, qui teintent encore négativement la profession infirmière. L'étude des rapports de genre, notamment entre les médecins et les infirmières, a peut-être fait perdre de vue qu'avant les années 1960 le pouvoir, comme une partie des savoirs en milieu hospitalier, était détenu par des femmes, qui s'en sont vues dépouiller par des hommes, à l'aube de ce qu'on a considéré comme l'entrée du Québec dans la modernité. La réévaluation de leurs apports et leur réintégration dans la mémoire collective des infirmier·e·s, et plus largement des historien·ne·s mais également des citoyen·ne·s ne peut que contribuer à l'amélioration des soins de santé comme à celle de la place des femmes en son sein et dans l'ensemble de la société.

### Références

- BATES Christina, DODD Dianne & ROUSSEAU Nicole (éds.) (2005), *Sans frontières. Quatre siècles de soins infirmiers canadiens*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa.
- BÉDARD Dominique, LAZURE Denis & ROBERTS Charles A. (1962), *Rapport de la commission d'étude des hôpitaux psychiatriques*, Québec, Gouvernement du Québec.
- BÉDARD Dominique, LAZURE Denis & ROBERTS Charles A. (1964), « Une révolution tranquille au Québec au chapitre de la psychiatrie », *Laval médical*, vol. 35, n° 9, p. 1042-1050.
- BOUCHARD Gérard (2005), « L'imaginaire de la grande noirceur et de la révolution tranquille : fictions identitaires et jeux de mémoire au Québec », *Recherches sociographiques*, vol. 46, n° 3, p. 411-436.

- BOUDREAU Françoise (1984), *De l'asile à la santé mentale*, Montréal, Les éditions coopératives Albert Saint-Martin.
- BROSSARD Sylvie (2020), « Santé mentale. C'est vrai, "les fous crient toujours au secours !" », *La Presse*, 16 janvier.
- CARA Chantal, ROY Marielle & THIBAUT Lucie (éds.) (2015), *Modèle humaniste des soins infirmiers - UdeM. Synopsis du Modèle pour son opérationnalisation*, Montréal, Université de Montréal, Faculté des sciences infirmières. Concepteur graphique : Dimitri Létourneau.
- COHEN Yolande (2000) *Profession infirmière : une histoire des soins dans les hôpitaux du Québec*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.
- COHEN Yolande (2010), *Femmes philanthropes, Catholiques, protestantes et juives dans les organisations caritatives au Québec*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.
- COLLECTIF CLIO (1982), *L'histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*, Montréal, Les Éditions du Jour. Édition utilisée : 1992.
- COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'ADMINISTRATION DE L'INSTITUT ALBERT PRÉVOST (1964), *Rapport de la Commission d'enquête sur l'administration de l'Institut Albert Prévost quant à son personnel médical et hospitalier*, Montréal, Gouvernement du Québec.
- COURTEAU Bernard (1989), *De Saint-Jean-de-Dieu à Louis-H.-Lafontaine. Évolution historique de l'Hôpital psychiatrique de Montréal*, Montréal, Éditions du méridien.
- DAIGLE Johanne (1991), « Devenir infirmière : les modalités d'expression d'une culture soignante au XX<sup>e</sup> siècle », *Recherches féministes*, vol. 4, n<sup>o</sup> 1, p. 67-86.
- DESROSEILLIERS René (2001), « L'histoire de la psychanalyse à Albert-Prévost », *Filigrane*, vol. 10, n<sup>o</sup> 1, p. 6-37.
- DIEBOLT Évelyne & FOUCHÉ Nicole (2011), *Devenir infirmière en France, une histoire atlantique ? (1854-1938)*, Paris, Éditions Publibook.
- GAGNON Rachel (1954), *Thèse pour le cours de perfectionnement en neuro-psychiatrie*, Archives de la bibliothèque du Pavillon Albert-Prévost.
- GIROUX Marthe (1931), « Dr Morgenthaler – Le traitement des malades nerveux et mentaux », *La Garde-Malade Canadienne-Française*, vol. 4, n<sup>o</sup> 6, p. 297-299.
- GRENIER Guy (2005), « Prévost, Albert », *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 15, Université Laval / Université de Toronto, En ligne [http://www.bio-graphi.ca/fr/bio/prevost\\_albert\\_15F.html](http://www.bio-graphi.ca/fr/bio/prevost_albert_15F.html)
- GUÉRARD François (1996), *Histoire de la santé au Québec*, Montréal, Boréal.
- HUGUET-DUGUET Béatrice (1982), *Contribution à l'histoire de la laïcisation des hôpitaux de 1909 à nos jours*, Thèse de doctorat en médecine, Université Paris 12.

KLEIN Alexandre

- (2017), « De la scientificité de la psychiatrie québécoise francophone. Étude des représentations de la santé mentale dans les revues médicales au Canada (1948-1968) », *Histoire, économie et société*, vol. 36, n° 1, p. 76-89.
- (2018a), « Charlotte Tassé (1893-1974), infatigable promotrice du modèle de la garde-malade canadienne-française », *Recherche en soins infirmiers*, vol. 134, p. 78-93.
- (2018b), « À propos des relations entre infirmières, médecins et gouvernements. L'histoire de la commission Régnier (1962-1964) », *Histoire Engagée*, 22 mars, En ligne <http://histoireengagee.ca/?p=8046>
- (2018c), « Préparer la révolution psychiatrique depuis Paris. Camille Laurin et l'histoire médicale française au service de la réforme du système québécois de santé mentale », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 71, n° 3-4, 2018, p. 87-110.
- (2019), « Charlotte Tassé et Bernadette Lépine, fondatrices à part entière de l'Institut Albert-Prévost », *Santé mentale au Québec*, vol. 44, n° 2, p. 39-52.

Laurin Camille (1961), « La maladie mentale : un défi à notre conscience collective », dans Jean-Charles PAGÉ, *Les fous crient au secours ! Témoignage d'un ex-patient de Saint-Jean-de-Dieu*, Montréal, Les Éditions du Jour, p. 143-156.

Laurin Camille (1986), « La maladie mentale, un défi à notre conscience collective », *Santé mentale au Québec*, vol. 11, n° 1, p. 105-116.

Logan Laura R. (1934), « La profession d'infirmière et le mouvement d'hygiène mentale », *La Garde-Malade Canadienne-Française*, vol. 7, n° 4, p. 214-216 ; vol. 7, n° 5 p. 277-283.

Majerus Benoît (2017, mai), « L'infirmière psychiatrique en Belgique », communication présentée au colloque *Les infirmiers de la folie : histoire et évolution des soins infirmiers en psychiatrie au sein de l'espace francophone*, Congrès de l'ACFAS, Montréal (Canada).

Montpéttit Édouard (1926), « Albert Prévost », *Revue trimestrielle canadienne*, vol. 19, p. 361-367.

Pagé Jean-Charles (1961), *Les fous crient au secours ! Témoignage d'un ex-patient de Saint-Jean-de-Dieu*, Montréal, Les Éditions du Jour.

Pépin Jacinthe, Ducharme Francine & Kérouac Suzanne (2017), *La pensée infirmière*, Montréal, Chenelière (4<sup>e</sup> édition).

Poisson Guy (1964), « Dangereux précédent à l'Institut Albert-Prévost », *Le Devoir*, 26 octobre.

Rainville Thérèse (1988), « Conférence d'ouverture », *Prendre part aux défis en nursing psychiatrique et en santé mentale en 1988. III<sup>e</sup> conférence nationale du*

- nursing *psychiatrique*, 15-16-17-18 juin 1988, Montréal, National Conference on Psychiatric Nursing, p. 11-14.
- RIVERIN Fernande (1957), *Résumé de nursing psychiatrique*, Montréal, Hôpital Saint-Jean-de-Dieu.
- ROBERGE Huguette (1961), « Un hôpital administré par des femmes ! », *Photo-Journal*, Semaine du 8 au 15 avril, p. 28 et 37.
- ROUSSEAU Nicole & DAIGLE Johanne (2013), *Infirmières de colonie. Soins et médicalisation dans les régions du Québec, 1932-1972*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval.
- TAYLOR Effie J. (1934), « La profession d'infirmière et le mouvement d'hygiène mentale », *La Garde-Malade Canadienne-Française*, vol. 7, n° 1, p. 23-31.
- THIFAUT Marie-Claude (2010) « Le nursing psychiatrique à l'École de gardes-malades de l'Hôpital Saint-Jean-de-Dieu : "le côté spirituel en tête du côté technique" », *Scientia canadensis*, vol. 33, n° 1, p. 95-118.
- THIFAUT Marie-Claude (2011) « Aperçu historique. Les pratiques nursing dans le traitement des maladies nerveuses et mentales à l'Hôpital Saint-Jean-de-Dieu », *L'infirmière clinicienne*, vol. 8, n° 2, p. 1-7.
- THIFAUT Marie-Claude (éd.) (2012), *L'incontournable caste des femmes. Histoire des services de santé au Québec et au Canada*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, Coll. « Santé et société ».
- WALLOT Hubert (1988), *Entre la compassion et l'oubli : la danse autour du fou. Survol de l'histoire organisationnelle de la prise en charge de la folie au Québec depuis les origines à nos jours*, Beauport, MNH.
- YOUNG Judith & ROUSSEAU Nicole (2005), « Le nursing laïc de l'époque de la Nouvelle-France à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle », dans Christina BATES, Dianne DODD & Nicole ROUSSEAU (éds.), *Sans frontières. Quatre siècles de soins infirmiers canadiens*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, p. 11-25.